



Comité pour une  
**PAIX JUSTE**  
au Proche-Orient

Comité pour une paix juste au Proche-Orient, asbl – 136-138, rue Adolphe Fischer, L-1521- Luxembourg

Tél. (+352) 691-81 93 06 –Email : [contact@paixjuste.lu](mailto:contact@paixjuste.lu)  
Site web : [www.paixjuste.lu](http://www.paixjuste.lu)

## La Palestine a besoin de vous : appel 2021

Chères amies, chers amis, chers sympathisants de la Palestine et du CPJPO,

Une nouvelle année très insolite arrive bientôt à sa fin. Après 2020, 2021 est restée dominée par la crise sanitaire et ses effets sociaux, économiques et politiques dans le monde entier, y compris en Palestine et en Israël. Les changements de pouvoir aux États-Unis, le report des élections palestiniennes, le départ de Netanyahu et l'arrivée de l'extrême-droite en Israël, la nouvelle opération militaire israélienne contre Gaza ont, eux aussi, imprimé leurs marques sur les situations et les événements en Palestine.

D'une part, l'annulation des élections en Palestine, tant attendues par une majorité des habitants, lassés par 15 ans de pouvoir de Mahmoud Abbas, mais portés par l'espoir de possibles changements, a profondément déçu les Palestiniens et laisse encore des traces à ce jour.

D'autre part, 2021 a vu aussi l'élection du nouveau président américain, Joe Biden. Une nouvelle ère s'ouvre-t-elle ? Beaucoup en doutent même si beaucoup expriment un soupir de soulagement après les années folles du mandat Trump.

Ensuite, en Israël, des élections ont été organisées de manière anticipée le 23 mars pour la quatrième fois consécutive en moins de deux ans. Il en est ressorti, finalement, l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite israélienne, avec Naftali Bennett comme Premier Ministre. Ici aussi, soulagement au départ de Netanyahu, mais une certitude pour les Palestiniens : ils vont à nouveau et certainement souffrir tout autant, sinon davantage. Ce que le déroulement de l'année 2021 a largement confirmé.

En effet, en mai, Israël déclenche une nouvelle offensive meurtrière contre Gaza. Le projet israélien d'expulsion de familles palestiniennes des quartiers de Cheikh Jarrah et de Silwan à Jérusalem-Est a mis

le feu aux poudres, ainsi que l'occupation de l'esplanade des mosquées par l'armée et les colons israéliens. La mobilisation de toutes les composantes du peuple palestinien a mis de nouveau en lumière la cause palestinienne. Mais à quel prix ? Après dix jours d'affrontements et de bombardements intenses de Gaza, les hostilités ont coûté la vie à 232 Palestiniens et 12 Israéliens.



Malgré les ravages du COVID, les répressions et la dépossession du peuple palestinien se sont intensifiées : démolition de maisons, multiplication des colonies juives sur le territoire occupé, violences croissantes des colons soutenus par l'armée israélienne, qui s'attaquent directement aux écoliers, aux femmes, aux agriculteurs occupés à la récolte des olives.

L'armée envahit de plus en plus souvent les camps de réfugiés, dont celui de Jenine, pénètre quotidiennement la nuit par effraction dans les maisons, vandalise les pièces, arrête des jeunes simplement soupçonnés d'avoir jeté des pierres et les emprisonne. Depuis 2000, plus de 12.000 enfants palestiniens ont ainsi été arrêtés et ils sont aujourd'hui plus de 300 à être détenus dans les prisons israéliennes, dans des conditions intolérables et en totale violation de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Au cours de la seule année 2021, quinze enfants palestiniens ont été tués et 1.194 arrêtés par les forces d'occupation israéliennes.

Par contre, en se déclarant compétente, le vendredi 5 février, pour enquêter sur d'éventuels crimes de guerre commis dans la bande de Gaza à l'été 2014, la Cour pénale internationale (CPI) a offert indirectement une victoire diplomatique de premier plan à l'Autorité palestinienne et un brin d'espoir aux Palestiniens. Même si le processus va être long et incertain, c'est l'une des dernières sécurités pour le peuple palestinien. Le CPJPO a d'ailleurs décidé en octobre de soutenir l'action de la CPI en apportant sa contribution morale mais aussi financière à deux avocats de renom qui ont décidé de consacrer une part importante de leur travail à constituer les dossiers des plaignants. Après moins d'une semaine de notre appel à soutien, vous avez été nombreux à répondre : plus de 7.000€ ont été ainsi collectés et transmis à nos partenaires, qui vous en remercient sincèrement !

Comme les autres ONGD, le CPJPO a été forcé d'annuler certaines manifestations au Luxembourg en raison des lois sanitaires mises en place par le gouvernement. Nous avons néanmoins pu réaliser bon nombre de nos projets planifiés pour 2021 et répondre aux imprévus.

Parmi les points culminants de cette année, il y a eu en mai les trois manifestations contre la nouvelle guerre à Gaza, qui ont rassemblé environ 1.000 personnes en une quinzaine de jours et à plusieurs « vigiles » organisées par des jeunes.

Outre l'indignation provoquée par ce nouveau massacre, l'organisation de ces manifestations a en effet permis de rassembler et de motiver un groupe de jeunes prêts à épauler le CPJPO.



Il y a eu aussi en novembre le festival du film palestinien au Luxembourg. Des longs métrages, 2 séances de 4 courts-métrages, une conférence sur la représentation du conflit israélo-palestinien au cinéma, un atelier sur le thème : « Voyages dans les chaussures de Palestiniens » ou « comment

comprendre les restrictions de mouvements en Cisjordanie, à Jérusalem-Est, Gaza et en Israël » : voilà les divers ingrédients de ce festival. En présence de réalisateurs palestiniens, de producteurs, de metteurs en scène ..., soit en présentiel, soit par zoom. Un cinéma bien vivant donc, malgré les limites draconiennes imposées par l'occupant israélien.

Notre travail au Luxembourg s'est réalisé dans les secteurs habituels de l'information, de la sensibilisation et de l'interpellation :

- Des conférences et vidéo-conférences avec Amira HAAS, journaliste au quotidien israélien Haaretz, sur le thème : *Les violences des colons : pourquoi ?* Une autre vidéo-conférence avec Ziad Medoukh, chercheur et professeur de français universitaire à Gaza en Palestine, écrivain et poète d'expression française, sur la situation à Gaza. Une intervention de Thomas Vescovi sur l'échec des gauches en Israël. Tout à fait spécifique, la soirée de Concert « *Pas très casher* » animée par Nirit Sommerfeld et son orchestre Shlomo Geistreich. Intéressante et controversée soirée aussi avec Christophe Oberlin sur « *Les dirigeants israéliens devant la Cour Pénale Internationale* ».
- Les films ont aussi été à l'honneur avec trois soirées dans le cadre du Cinéclub Palestine, et avec la projection du film « *Arna's Children* » de Juliano Mer Khamis.
- Un « club de lectures » a aussi été inauguré avec deux sessions en 2021 : la première autour du livre de Sylvain CYPEL, « *L'État d'Israël contre les juifs* », la deuxième autour du thème de l'« *apartheid* », concept de plus en plus développé par de grandes ONG des Droits humains pour décrire et expliquer les pratiques israéliennes discriminatoires, l'épuration ethnique érigée en système.
- Malgré le Covid, nous avons maintenu plusieurs interventions dans des lycées, répondant ainsi à l'appel d'enseignants soucieux de compléter leur approche du conflit israélo-palestinien par des animations et témoignages de certains de nos membres, alimentés par nos voyages réguliers sur place.
- Le premier dimanche d'octobre, avec l'association belge *Music Fund*, nous avons organisé une journée de collecte d'instruments de musique à l'abbaye Neumünster : plus de 60 instruments de musique de qualité ont ainsi été rassemblés et sont prêts à partir pour se refaire une nouvelle vie en Palestine dans les écoles de musiques de Al Kamandjati à Jenin et de l'Edward Said Music Conservatory à Bethlehem.

Un point permanent de collecte a été établi au Luxembourg. Contactez-nous si vous désirez faire profiter de jeunes Palestiniens d'instruments de qualité.

- Le travail de plaidoyer s'est lui aussi poursuivi, marqué par des rencontres avec les principaux partis politiques du pays, le ministère d'État et le ministère des affaires étrangères, la participation à des groupes de travail du Cercle de Coopération ou soutenus par lui (le groupe politique du Cercle, le groupe « Devoir de vigilance », le « Groupe défenseurs des droits », le groupe Éducation au Développement, etc.
- La dimension européenne de ce « plaidoyer politique » a été assurée par notre participation étroite aux rencontres et aux campagnes européennes organisées par l'ECCP (le Coopération européenne des Comités et associations pour la Palestine) et aux journées annuelles de plaidoyer auprès des députés et des instances européennes. Cette année, en novembre, la défense des 6 ONG palestiniennes criminalisées par Israël a été au cœur de nos interventions.

En même temps et à nouveau, nous n'avons pas été épargnés par des attaques de la part de détracteurs qui continuent à propager des mensonges et des diffamations à notre sujet et tentent de nous discréditer auprès des autres ONG, des ministères et du monde politique. Ainsi, RIAL asbl a publié en avril un nouveau rapport sur l'antisémitisme au Luxembourg qui accuse le CPJPO d'être la principale cause de la montée de l'antisémitisme dans notre pays. De même, le 10 octobre a eu lieu la première audience de notre procès en justice à l'encontre du député Kartheiser, qui a accusé le CPPJO et sa présidente d'être antisémites. Le premier jugement sur l'intervention de F. K. à la Chambre des députés a conclu que l'immunité parlementaire était en faveur de l'accusé. Mais une nouvelle audience aura lieu en janvier à l'encontre de propos semblables tenus par le même député sur une radio publique du Luxembourg. Nous espérons au moins déboucher sur un débat de fonds à propos de l'antisémitisme et des pratiques du CPJPO.

Ces attaques sont à replacer dans le contexte d'une large campagne de délégitimation par Israël des ONG des Droits humains en Palestine, en Israël, en Europe, aux USA, etc. dans laquelle l'État israélien investit des dizaines de millions d'euros. Récemment encore, Israël a décrété que 6 ONG palestiniennes parmi les plus professionnelles et les plus connues soutenaient des organisations dites « terroristes » et, dès lors, ne devaient plus être soutenues par des organisations ou des gouvernements européens. Le CPJPO, ensemble

avec l'ECCP, a réagi très rapidement et vivement à l'égard de ces nouvelles tentatives israéliennes de déstabilisation des associations des Droits humains : rencontre au Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, visites à des députés nationaux et européens, à des groupes de travail des institutions européennes, avec la participation de plusieurs des responsables de ces ONG palestiniennes, dont Sahar Francis, directrice de Addameer ...), courrier à M. Borrell, Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Cette affaire est loin d'être clôturée.

Ce travail au Luxembourg requiert énormément de temps, de patience, d'engagement de la part de nos bénévoles, mais aussi de notre coordinateur et de notre responsable des relations humaines et des finances. Il n'est possible, lui aussi, qu'avec votre soutien. Le CPJPO doit trouver chaque année environ 20.000 à 25.000€ pour assurer la réalisation de toutes ces activités en complément des subsides alloués par le ministère des affaires étrangères.

En Palestine même, Not to Forget, notre organisation partenaire dans le camp de Jenine, a poursuivi ses activités malgré le contexte de plus en plus hostile et violent. Nous sommes entrés dans le 4<sup>e</sup> projet de 3 ans, « Not to Forget 4 », du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2023. Outre la poursuite du travail de base : le soutien psychosocial aux enfants traumatisés par l'occupation, le projet s'est enrichi de plusieurs dimensions nouvelles : la création d'un espace ouvert à tous les enfants du camp trois après-midis par semaine, un travail avec les pères de famille (quand ceux-ci ne sont pas en prison ou n'ont pas été assassinés par Israël), un travail avec l'ensemble de la communauté éducative du camp de Jenine et une professionnalisation de l'aide scolaire. Bravo à Farha la présidente, à Mostahm, la directrice, aux éducatrices, aux mamans et aux papas, profondément engagés dans la mise en œuvre de ce beau projet au quotidien. Un nouveau développement du Centre de Not to Forget a commencé il y a quelques mois : l'ajout d'un étage de plus de 100 m<sup>2</sup>, la réorganisation du rez-de-chaussée ainsi que l'agrandissement du jardin et de la plaine de jeux entourant le centre. Les travaux devraient être terminés en mars 2022.

Le budget annuel du projet NTF est de 130.000€, pour lequel l'apport net du CPJPO est de 12,5% (soit ± 15.000€) et l'apport propre de NTF à ± 10.000€.



Depuis janvier 2020, le CPJPO soutient un nouveau projet en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et à Gaza : l'appui à des instituts de microfinance (IMF) qui accordent des prêts aux habitants et aux familles les plus démunies de Palestine en vue de soutenir la création de mini-entreprises créatrices de revenus. Notre partenaire est l'organisation DAMAN for SMEs. Sur la 2<sup>e</sup> année du projet (2021), 861 prêts ont ainsi été accordés à des petits agriculteurs (129), à des femmes (640) et à des jeunes (92). Le rôle spécifique du projet est d'assurer et de garantir aux IMF – par un fonds de garantie – les remboursements de ces prêts lorsque les bénéficiaires sont mis dans l'impossibilité de le faire en raison directe de l'occupation israélienne (champ détruit, père emprisonné, projet endommagé suite à des interventions de l'armée ou des colons israéliens, etc.). S'y ajoutent : des formations (à la gestion des risques, à la gestion des ressources humaines, à la gestion coopérative et financière), des activités de levée de fonds, des initiatives de sensibilisation des populations locales, des rencontres et réunions en vue de structurer et organiser le secteur de la microfinance en Palestine, avec l'Autorité Monétaire Palestinienne, le ministère de l'économie, avec le réseau des institutions de microfinance, des visites de terrain avec les 3 IMFs, etc.

Le coût annuel de ce second projet est de 350.000€, la part prépondérante de cette somme étant consacrée à la constitution du fonds de garantie pour les 3 IMFs concernées. Le CPJPO, avec le soutien de ses donateurs, y contribue pour 35.000€ par an, tout comme DAMAN et ses partenaires, avec un montant équivalent d'apports locaux.



Nos deux projets en Palestine exigent donc que nous trouvions chaque année 50.000€, à joindre aux subsides accordés par le ministère des affaires étrangères.

Nous avons par ailleurs poursuivi tout au long de l'année les démarches de professionnalisation et de consolidation du CPJPO afin de fortifier notre présence au sein de la société civile luxembourgeoise. 2021 a aussi été l'année du déménagement, du 55 avenue de la Liberté, dans de nouveaux bureaux, au 136-138, rue Adolphe Fischer, où nous sommes à nouveau l'hôte de l'ASTM, en compagnie de Etika.

.....

C'est donc sur tous ces fronts simultanément que le CPJPO a dû agir cette année. Et à nouveau ses actions n'ont pu avoir lieu sans votre soutien, tant moral que financier.

Chères amies, chers amis,

Le rapport qui précède vous aura certainement aidé à comprendre que, malgré tout notre travail et celui de milliers d'organisations de par le monde, la situation de la Palestine ne s'améliore guère, globalement parlant, bien au contraire. La Palestine et les Palestiniens ont besoin de nous et de vous. Les sociétés civiles et la Cour Pénale Internationale sont parmi leurs derniers recours, face à l'inaction et à l'inefficacité des instances de pouvoir internationales et européennes.

Ce travail est harassant, désespérant quelquefois. Cependant, chaque visite que nous rendons aux Palestiniens nous remobilise, tant leur résistance et leur résilience nous étonnent sans cesse.

Aidez-nous par votre soutien moral et par vos dons à continuer ce travail de sensibilisation pour une paix juste pour les Palestiniens et les Israéliens, à combattre les injustices qui s'aggravent avec la

montée du racisme, du radicalisme et de l'extrême droite. Aidez-nous à poursuivre les deux projets que nous soutenons avec vous en Palestine.

Globalement, nous devons avoir trouvé 110.000€ pour couvrir nos engagements et assurer notre fonctionnement en 2021 et une somme un peu plus élevée en 2022. À l'heure actuelle, nous avons atteint 64.000€. D'ici la fin de l'année, il nous faudrait donc encore trouver ± 46.000€ pour assurer notre équilibre.

Nous avons également besoin de volontaires pour concevoir et réaliser nos projets. Venez à nos réunions de travail, amenez-y vos amis, contactez-nous directement par mail ou par téléphone : [contact@paixjuste.lu](mailto:contact@paixjuste.lu) - (+352) 691-81 93 06.

Rien ne nous découragera et nous continuerons avec votre soutien à plaider pour le respect des droits des Palestiniens !

Vous pouvez virer vos dons ou, mieux encore, émettre un ordre permanent, sur le compte BCEE du Comité pour une paix juste au Proche-Orient.

**IBAN: LU09 0019 2855 6791 9000**

**BIC: BCEE LULL**

**avec la mention « DON CPJPO » ou la mention  
d'un projet spécifique si vous souhaitez  
contribuer par votre don à un projet particulier.**

Vous recevrez fin février/début mars une attestation fiscale pour l'ensemble des dons que vous aurez opérés au cours de l'année 2021.

Un grand merci, et à l'année prochaine !

Michel LEGRAND  
Président